



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service des votations et élections

CHA - SVE
Case postale 1555
1211 Genève 26

N/réf. : JAL/bvd

Ville de Genève Direction générale
Reçu le 26 NOV. 2013
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: <i>SCM</i>
Copies:

Mairie de la Ville de Genève
Hôtel municipal
Palais Eynard
A l'att. du secrétariat du conseil municipal
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

Genève, le 26 novembre 2013

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
R 26 NOV. 2013
A traiter par:
Copies:

Madame le Maire,

Pour faire suite à la démission de Stefan KRISTENSEN de la liste "Les Socialistes" du Conseil municipal, nous vous informons que Madame

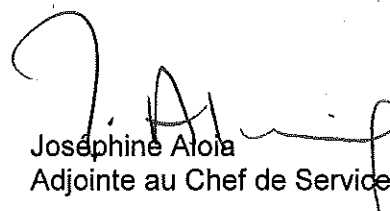
Jannick FRIGENTI-EMPANA

accepte le mandat de conseillère municipale de la commune de la Ville de Genève.

En conséquence, et conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous prions de procéder à son assermentation lors d'une séance plénière du Conseil municipal après le 13 décembre 2013, date de la démission de Monsieur Stefan Kristensen.

Nous vous saurions gré d'informer le département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), service de la surveillance des communes (SSCO), de la prestation de serment effective de l'intéressée.

Veuillez croire, Madame le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Josephine Aloia
Adjointe au Chef de Service

Copie à : Monsieur Stefan Kristensen
Madame Jannick Frigenti Empana